

# L'Essentiel Sablonnais

Votre village bouge et il nous apparaît important, voire *essentiel*, de vous informer.  
L'Essentiel Sablonnais est et sera un « entre-deux gazettes », une sorte de gazouillis,  
pour les informations importantes sous forme de brèves.  
La fréquence de cette « feuille de chou » ne sera pas régulière.  
Bonne lecture à tous les Sablonnais !

## Commission Culture

### A vos agendas

#### Samedi 26 février

soirée Jeux salle des Fêtes de Coulonges les Sablons.

#### Samedi 12 mars

théâtre « le Malade Imaginaire ».

#### Dimanche 3 avril

spectacle pour enfants Chaperon rouge et Cœur de loup suivi d'un goûter salle des fêtes Paul Pelleray.

#### Mai

Pierres en Lumières.

### Téléthon

**Bravo et merci à tous les bénévoles du Téléthon**, si les conditions sanitaires et les conditions météorologiques ont compliqué les choses, vous avez été présents et de nombreuses personnes vous ont suivis ! On a récolté **6 687 €** de dons ! C'est un magnifique chiffre, et une grande fierté de pouvoir mettre notre pierre à l'édifice de cette cause qui nous tient tant à cœur.

### Le Malade imaginaire

Venez applaudir le **12 mars 2022** à 20h30 à la salle des fêtes Paul Pelleray la troupe de **l'Atelier de la Grange** dans « **le Malade Imaginaire** » de Molière.

**Argan, hypocondriaque notoire**, ne vit qu'à travers la médecine et les médecins qui l'entourent. Il envisage de marier sa fille au fils d'un habile médecin. **Toinette** la malicieuse servante fera tout pour empêcher cette union, aidée de **Béralde**, frère d'Aran. **Tout se finira en jeu de dupe, dans une scène carnavalesque.**

#### Tarifs :

- Adulte **15 €**
- Moins de 18 ans, demandeur d'emploi **10 €**
- **Gratuit** moins de 10 ans.

Pass sanitaire obligatoire

## Commission Travaux

**Salle Confluence** : lancement des travaux début janvier.




**Station d'épuration** : les travaux avancent. Les travaux d'assainissement de la rue de la Vallée ont été décalés pour éviter une fermeture de la rue pendant les fêtes.

**Opération de Cœur de Bourg à Coulonges les Sablons** : phase d'étude avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Orne qui a présenté un diagnostic et les orientations d'aménagement avec les divers scénarii envisagés.

**Sécurisation de la rue Michel Melliant** : l'installation de panneaux et la pose de mobiliers visant à sécuriser la rue est mis en place (pour une période d'essai). Comme prévu lors de la réunion de quartier et à la demande des habitants, l'ensemble du bourg est limité à 30km/h

## Commission Commerce

### Des nouvelles de nos commerçants

-  Ouverture du restaurant **l'Antidote** au 13 rue Michel Meillant le **14 février 2022**.
-  La **Boulangerie Chaillou** a installé un distributeur de pain rue Michel Meillant.
-  Le Marché du vendredi matin accueille une nouvelle commerçante : **Amandine Scherdel** vous propose à la vente de nombreux **fromages**.
-  Retrouvez le premier dimanche de chaque mois le **marché de producteurs**

### Retour sur le marché de Noël

Le dimanche 5 décembre Sablons sur Huisne organisait pour la première fois un marché de Noël avec 18 exposants en même temps que le marché de producteurs et artisanat.

Les quelques 160 visiteurs, qui sont venus au marché de Noël, ont pu profiter également de la présence du Père Noël et de la balade en calèche.

## Commission Fleurissement

### Jardins Partagés

Le projet de jardins partagés, pour les habitants de notre commune, sera situé rue de la Vallée, sur une parcelle **de 3250 m<sup>2</sup>**.

Pour continuer à construire ce projet, nous avons besoin de vous ; que vous soyez jardinier expert, amateur ou novice.

**Si vous avez un peu de temps à partager en communauté, rejoignez-nous !**

**Une réunion** est prévue en début d'année pour construire le projet.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture au n° suivant : 02 33 73 34 01.

### Décorations de Noël

Nous remercions les habitants qui ont contribué soit en donnant du temps, du matériel ou des décorations.

### Projets 2022

En 2022, Sablons sur Huisne postule pour être labellisée **Village fleuri**. Améliorer et dynamiser notre cadre de vie reste notre priorité.

Pour la fin du printemps un **concours de maisons fleuries** sera organisé.

**À vos graines et à toutes vos idées pour que le végétal embellisse nos rues et nos jardins**

## Commission Communication

### Participez au prochain concours photo !

Le thème est libre mais la photo doit être prise sur la commune de Sablons sur Huisne.

Le gagnant verra sa photo publiée en première page de la prochaine « Gazette de Sablons ». Vous pouvez nous envoyer vos photos à [sablonsurhuisne@orange.fr](mailto:sablonsurhuisne@orange.fr) avec vos coordonnées en indiquant où la photo a été prise.

### Suivez-nous sur



- ✓ N'oubliez pas de retrouver les vidéos annonçant les nouveaux événements ou revenant sur certains, en vous abonnant à la chaîne youtube de la commune de Sablons-sur-Huisne : allez sur le site [www.youtube.com](http://www.youtube.com), tapez sablons-sur-Huisne, et cliquez sur le logo de Sablons. Vous pouvez même vous abonner en cliquant sur "s'abonner", pour suivre les nouvelles vidéos !



- ✓ Facebook de Sablons sur Huisne.
- ✓ Le site internet est en cours de réalisation, il sera bientôt consultable.

## Commission Jeunesse

### Conseil Municipal des Jeunes

La Commune lance le projet d'un Conseil Municipal des Jeunes (de 12 ans à 18 ans).

Le conseil des jeunes est une assemblée qui permet de **donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif**. Les délibérations prises par ce conseil n'ont pas force réglementaire mais le deviennent après approbation du conseil municipal élu ou du maire.

Le Conseil des Jeunes participe à la réalisation de projets citoyens en favorisant la sensibilisation des Jeunes aux questions de société et à leur concrétisation sur la commune.

#### Quel est son rôle ?

Il permet d'initier les jeunes à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer, grâce à des projets, le cadre de leur municipalité au travers de leur vision d'adolescents. Les jeunes élus apprendront que le titulaire d'un mandat de représentation a d'abord des devoirs avant d'avoir des droits. Ils s'engagent avec responsabilité à être notamment assidus aux réunions, impliqués dans les travaux, respectueux de leurs collègues élus et à disposition de leurs camarades d'école.

S'inscrire à la mairie au **02.33.73.34.01** avec l'accord écrit des parents.

### Arbre de Noël

Compte tenu des conditions sanitaires, seul le **Père Noël** a pu se déplacer à la distribution des cadeaux offerts aux élèves de l'Ecole Fortuné Fardouet.

Il est passé de classe en classe, chaque élève s'est vu offrir un **jouet par la commune et un chocolat par l'APEC**

## Commission des Aînés

### Prenez date !

Le **Repas spectacle des plus de 66 ans**, animé par le Melrose Cabaret, aura lieu **le dimanche 6 mars 2022** à l'espace Octave Mirbeau à Rémalard-en-Perche. Les habitants concernés recevront un carton d'invitation avec un coupon réponse en janvier.

*Si vous avez l'âge et que vous ne recevez pas d'invitation merci de vous manifester en Mairie.*

### Sorties

Deux sorties ont été proposées cette année pour les habitants de plus de 66 ans (la visite de la cidrerie de l'Hermitière et la sortie à Bellême) mais compte tenu du faible nombre de participants, elles ont dû être annulées. **On compte sur vous pour 2022 !!**

## Commission Santé

### Vaccination contre le covid



Vous pouvez vous faire vacciner chez un médecin généraliste, un pharmacien ou dans un centre de vaccination.

Pour prendre un rendez-vous au centre de vaccination de Nogent le Rotrou :

- 06.15.50.72.99 ou 06.48.72.73.08 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 17h.
- [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)
- Sur place du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30.

Le Centre Territorial de Santé de Rémalard vaccine également. Situé ZA Saint Marc sud à Rémalard, vous pouvez les joindre au 02.33.82.50.00

## Rendez-vous de quartier



Après celui de Condeau du 30 octobre, le rendez-vous de quartier de Coulonges les Sablons vous est proposé le samedi 5 mars. Venez dialoguer avec vos élus ! Rendez-vous place de l'église.

## Permanence des Adjointes au Maire

Ils peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous soit directement à leur permanence :

- Claude SENECHAL : le vendredi matin sur rendez-vous.
- Nathalie BERTU : le mercredi sur rendez-vous.
- Joël MARCHAND : le mardi 16h00 à 17h30.
- Sandrine SIMON : le mercredi sur rendez-vous.
- Jean-Yves MESNIL : le jeudi sur rendez-vous.

## Infos générales

### Urbanisme

#### Nouveau ! Saisie en ligne des dossiers

A partir du **1<sup>er</sup> janvier 2022**, vous aurez la possibilité de déposer en ligne sur internet une demande d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, de travaux, certificat d'urbanisme).

Le dépôt des dossiers papier sera toujours possible. C'est un service supplémentaire qui est offert à la population. Transmettre en ligne son dossier évite les frais de photocopies et les frais postaux, et permet un gain de temps sur les délais d'instruction.

Simple et **gratuit**, le dépôt en ligne se fera sur le site suivant <https://saasweb.invoke.fr/NetADS/sve/CD61>

### Elections

Les prochaines élections sont l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Pour les habitants non-inscrits sur les listes électorales vous avez jusqu'au :

- **4 mars 2022** pour vous inscrire pour pouvoir voter à l'élection présidentielle.
- **6 mai 2022** pour vous inscrire pour pouvoir voter aux élections législatives.

Pour vous inscrire, rendez-vous en Mairie munis d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.



*Christelle Radenac,  
Maire de Sablons-sur-Huisne,  
Et l'ensemble  
du Conseil Municipal*

*Vous adressent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.*

*L'année 2022 vous apporte, ainsi qu'à  
vos familles, joie, bonheur,  
prosperité et santé.*



**Bienvenue à tous les nouveaux habitants ! Lors des réunions de quartiers ou lors de leurs permanences, n'hésitez pas à venir échanger avec vos élus !**